

Plan Local d'Urbanisme



- **Révision n°1**
DCM du 24 juin 2004
- **Modification n°1**
DCM du 10 mai 2007
- **Révision simplifiée n°1**
DCM du 12 février 2009
- **Modification n°2**
DCM du 27 mai 2010
- **Modification n°3**
DCM du 09 février 2012
- **Modification n°4**
DCM du 05 juillet 2013
- **Mise à jour n°1**
Arrêté du 28 novembre 2014
- **Modification simplifiée n°5**
DCM du 11 décembre 2015
- **Modification simplifiée n°6**
DCM du 23 juin 2017
- **Mise à jour n°2**
Arrêté du 15 février 2018
- **Modification simplifiée n°7**
DCM du 16 décembre 2019
- **Mise à jour n°3**
Arrêté du 4 octobre 2022
- **Modification simplifiée n°8**
DCM du 30 mars 2023
- **Modification n°9**
DCM du 03 avril 2025

9.2 – Les emplacements réservés

Liste et plans des emplacements réservés

LES EMPLACEMENTS RESERVES.

Le PLU compte 19 emplacements réservés classés en 3 catégories :

- **Les emplacements réservés destinés à l'élargissement de voiries pour des raisons de commodité de circulation et de sécurité publique.**

Opération n°6 : Elargissement à 8 mètres du sentier le long des jardins ouvriers entre le site de la Pielles et la rue Huguier.

Opération n° 7 : Elargissement à 8 m de la rue Huguier.

Opération n° 8 : Elargissement à 8 m du Chemin des Grandes Terres.

Opération n° 9 : Elargissement à 8 m de la ruelle aux Meuniers et de la rue des Frères Bureaux.

Opération n° 10 : Elargissement à 9 m de la rue Guillaume Le Bé.

Opération n° 12 : Elargissement à 12 m de la Chaussée du Vouldy de la place de la Basse Moline à la limite communale.

Opération n°24 : Création d'une emprise de 5 m de large destiné aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges le long d'un bras de Seine.

- **Les emplacements réservés destinés à la création de voiries nouvelles.**

Opération n°13 : Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges le long de la Digue de Fouchy.

Opération n°15 : Aménagement d'un cheminement piéton – cycles d'une largeur de 4 m. le long du canal des Bas Trévois entre la rue des Ponts et la rue de la Providence.

Opération n°16 : Création d'une emprise de 5 m de large destiné aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges en bordure de Seine en continuité de celui qui longe la DDAF.

Opération n°17 : Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes pour favoriser les liaisons inter-quartiers et plus particulièrement une liaison est/ouest sur la partie sud du territoire communal.

Opération n°19 : Création de 2 cheminements piétons-cycles (prolongement du sentier Nicot, largeur 3 m ; prolongement du sentier de Derrière le Four jusqu'à la rue du Véon à l'Ane, largeur 3 m).

- **Les emplacements réservés destinés à la réalisation d'équipements publics :**

Opération n°18 : Aménagement du site Chomedey.

Opération n°20 : Réalisation de deux aires de stationnement publiques destinées à subvenir aux besoins générés par le ré-aménagement à venir du quartier Begand - Courtalon (accueil de logements et d'activités).

Opération n°22 : Aménagement d'un espace public et réalisation d'une aire de stationnement en lien avec la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne.

Opération n°25 : Création de deux aires de stationnement en relation avec l'aménagement du Parc.

Opération n°26 : Aménagement du site de la gare (Stationnement, gare double face, bureaux...)

Opération n°27 : Conservation d'un espace vert en franche de l'esplanade Charles Delestraint.

Opération n°28 : Réalisation de la nouvelle digue et réalisation d'une zone de déversoir au profit du Grand Troyes.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	DESTINATION
6	Elargissement à 8 mètres du sentier le long des jardins ouvriers entre le site de la Pielle et la rue Huguier.
7	Elargissement à 8 m de la rue Huguier.
8	Elargissement à 8 m du Chemin des Grandes Terres.
9	Elargissement à 8 m de la ruelle aux Meuniers et de la rue des Frères Bureaux.
10	Elargissement à 9 m de la rue Guillaume Le Bé.
12	Elargissement à 12 m de la Chaussée du Vouldy de la place de la Basse Moline à la limite communale.
13	Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges le long de la Digue de Fouchy.
15	Aménagement d'un cheminement piéton – cycles d'une largeur de 4 m. le long du canal des Bas Trévois entre la rue des Ponts et la rue de la Providence.
16	Création d'une emprise de 5 m de large destiné aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges en bordure de Seine en continuité de celui qui longe la DDAF.
17	Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes pour favoriser les liaisons inter-quartiers et plus particulièrement une liaison est/ouest sur la partie sud du territoire communal.
18	Aménagement du site Chomedey.
19	Création de 2 cheminements piétons-cycles (prolongement du sentier Nicot, largeur 3 m ; prolongement du sentier de Derrière le Four jusqu'à la rue du Véon à l'Ane, largeur 3 m).
20	Réalisation de 2 aires de stationnement publiques destinées à subvenir aux besoins générés par le ré-aménagement à venir du quartier Begand - Courtalon (accueil de logements et d'activités).
22	Aménagement d'un espace public et réalisation d'une aire de stationnement en lien avec la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne.
24	Création d'une emprise de 5 m de large destiné aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges le long d'un bras de Seine
25	Création de deux aires de stationnement en relation avec l'aménagement du Parc.
26	Aménagement du site de la gare (Stationnement, gare double face, bureaux...)
27	Conservation d'un espace vert en franche de l'esplanade Charles Délestraint.
28	Réalisation de la nouvelle digue et réalisation d'une zone de déversoir au profit du Grand Troyes.

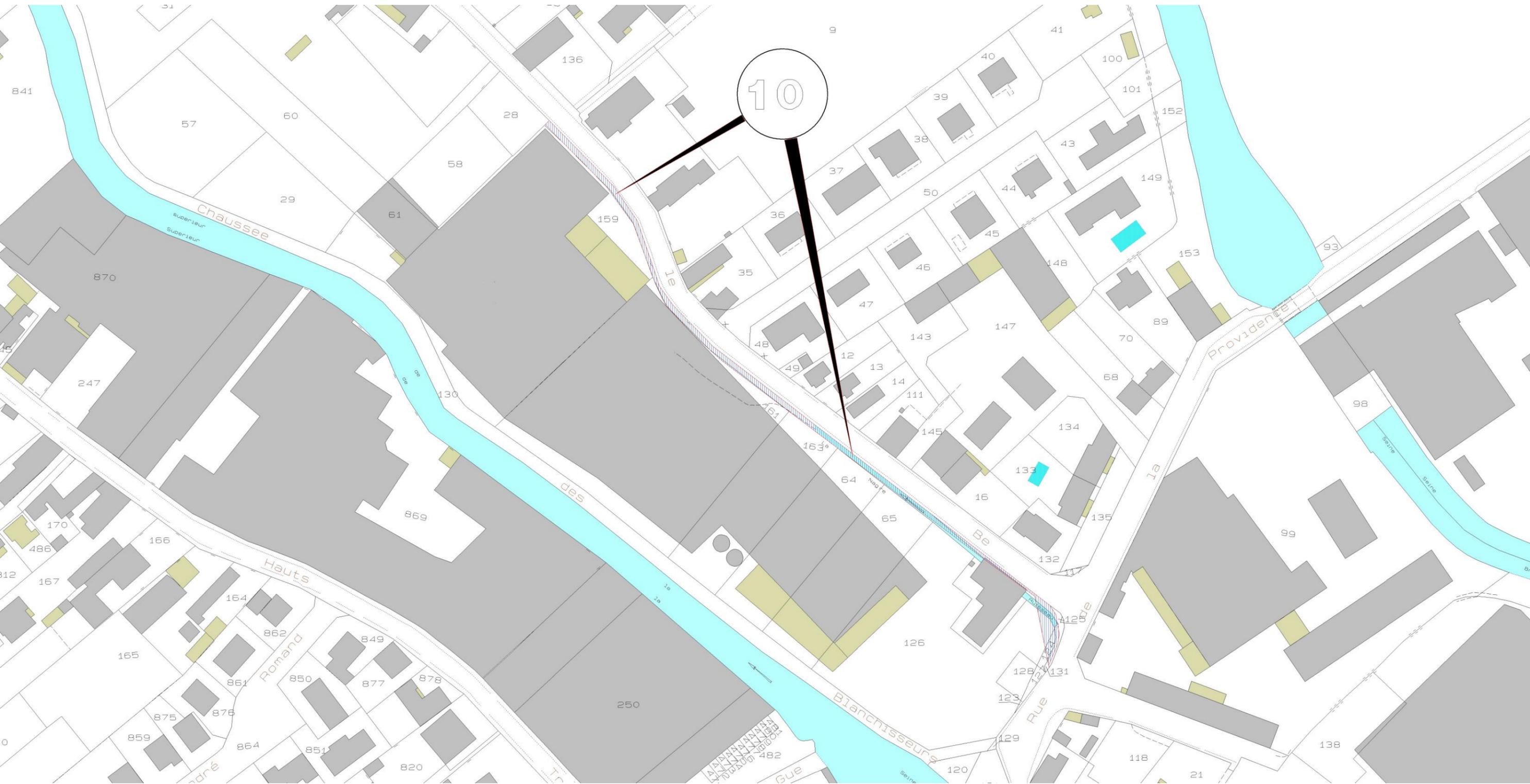
Opération n°6 : Elargissement à 8 mètres du sentier le long des jardins ouvriers entre le site de la Pielle et la rue Huguier.



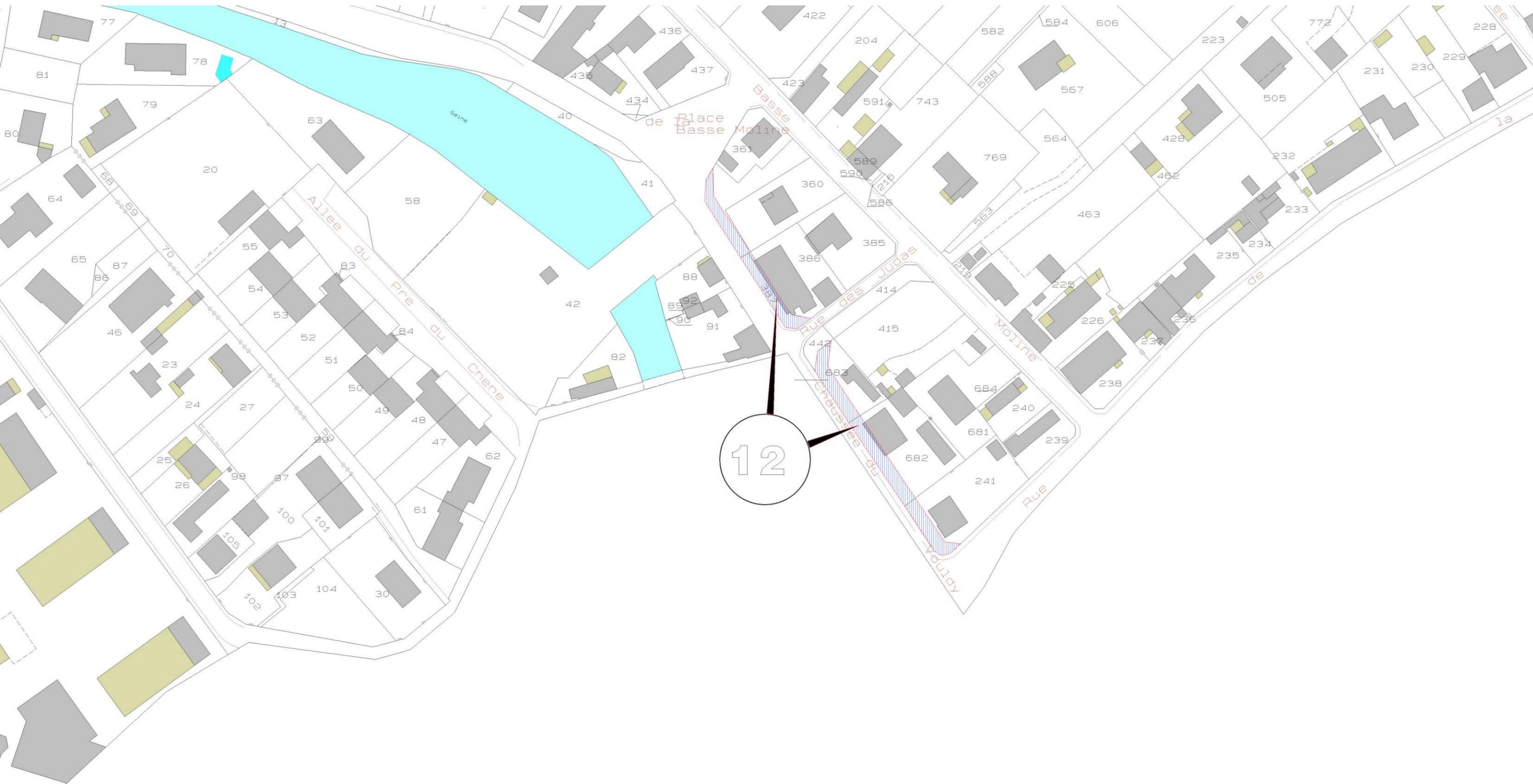
Opération n° 8 : Elargissement à 8 m du Chemin des Grandes Terres.



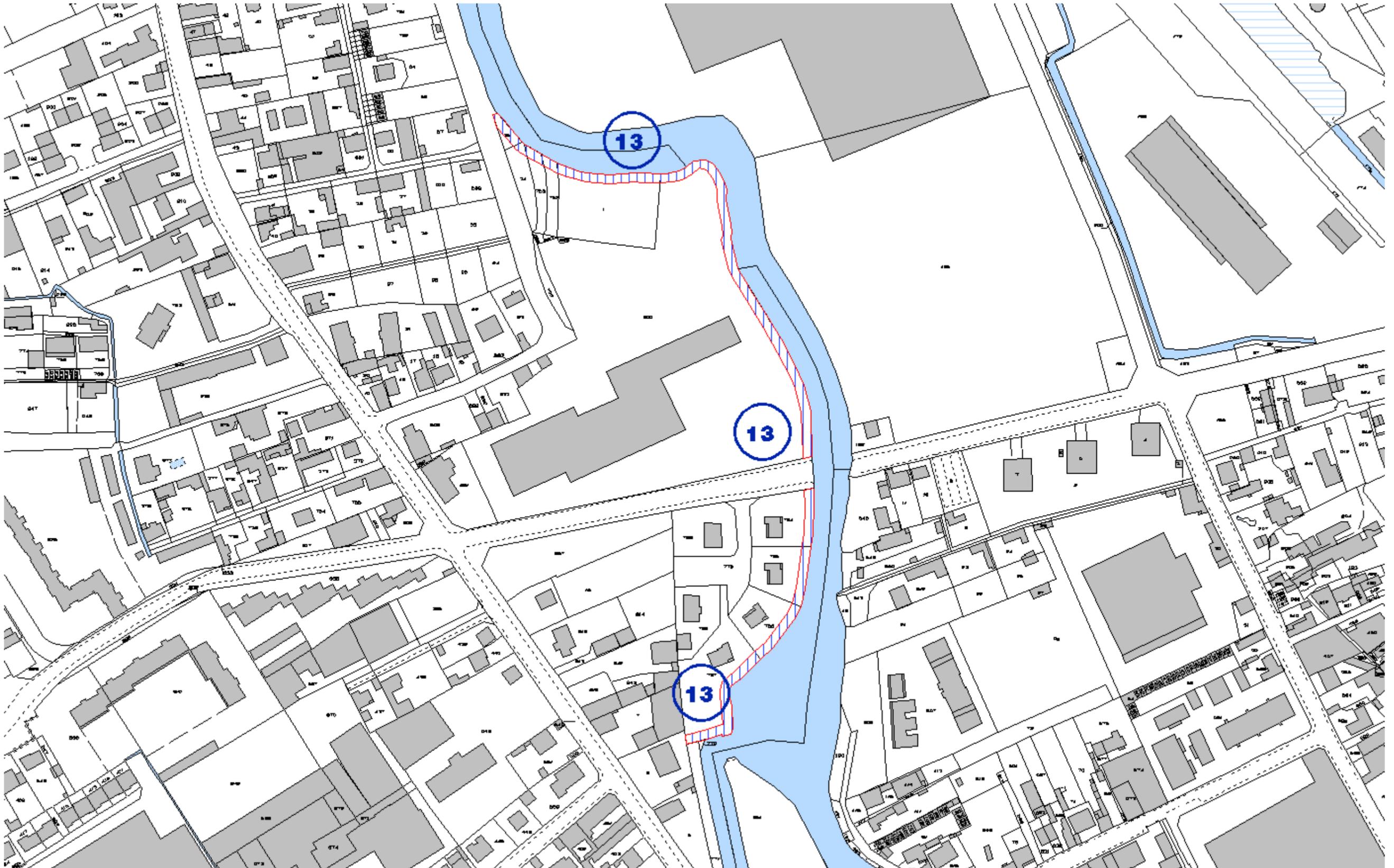
Opération n° 10 : Elargissement à 9 m de la rue Guillaume Le Bé.



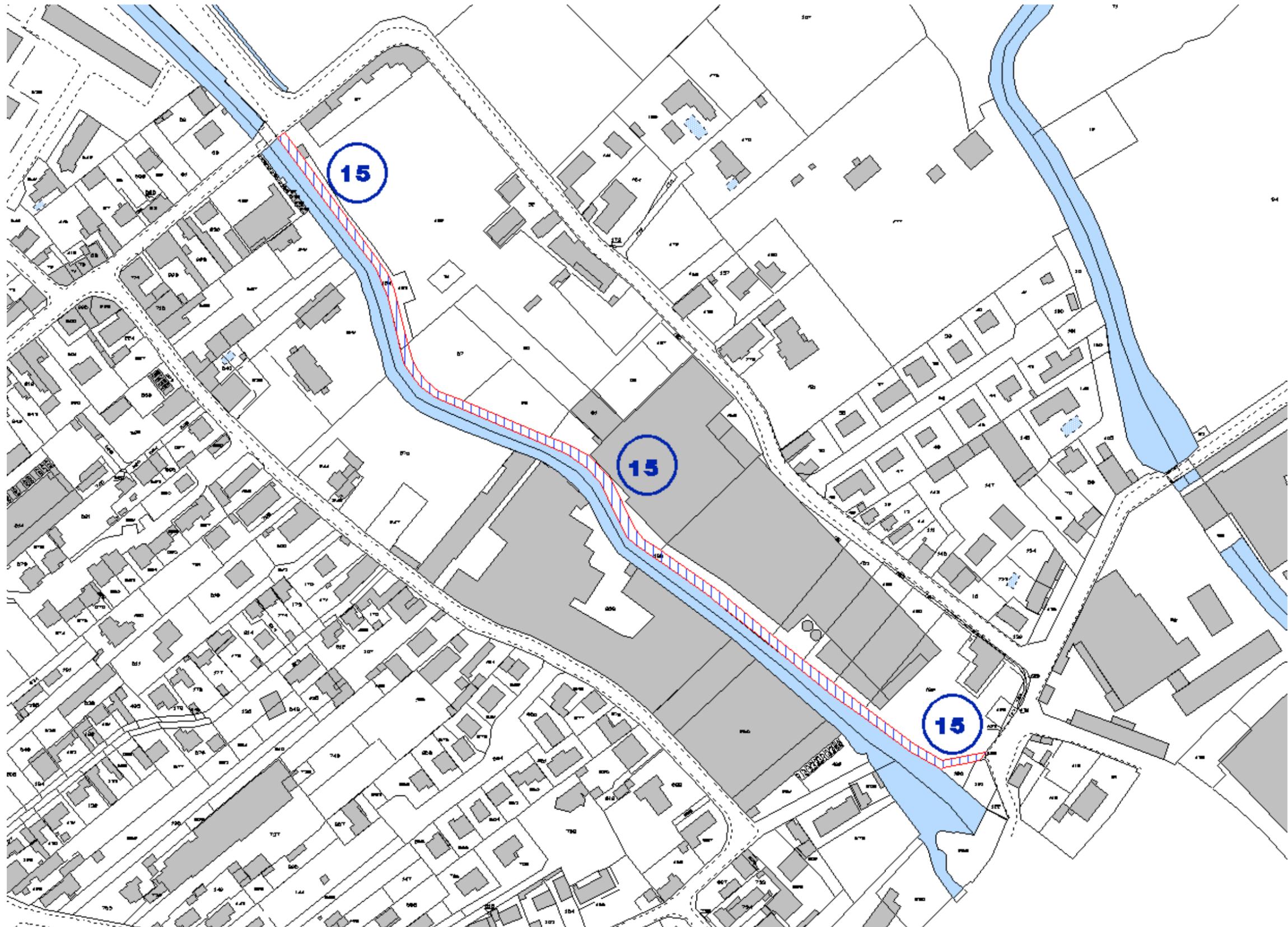
Opération n° 12 : Elargissement à 12 m de la Chaussée du Vouldy de la place de la Basse Moline à la limite communale.



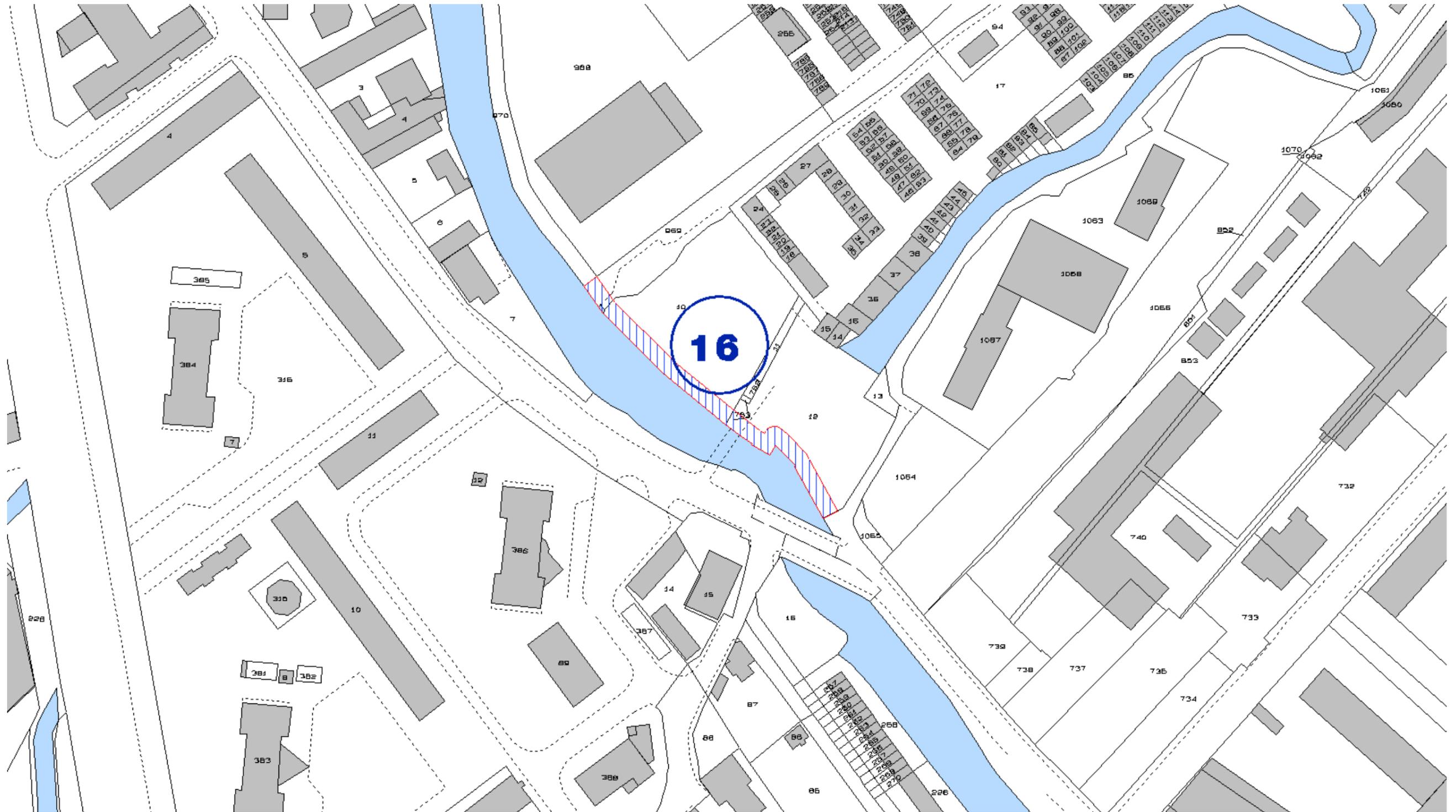
Opération n°13 : Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges le long de la Digue de Fouchy.



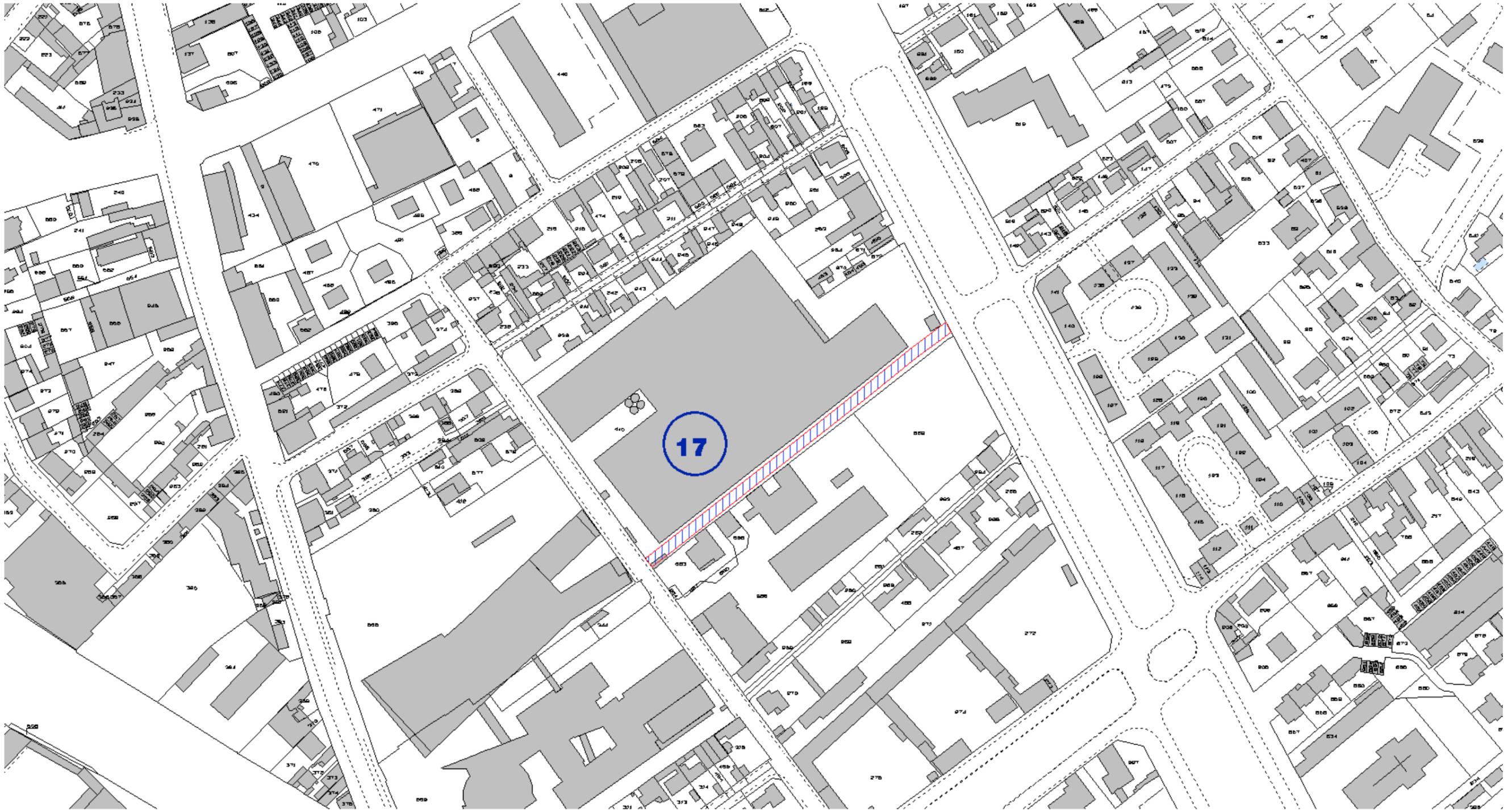
Opération n°15 : Aménagement d'un cheminement piéton – cycles d'une largeur de 4 m. le long du canal des Bas Trévois entre la rue des Ponts et la rue de la Providence.



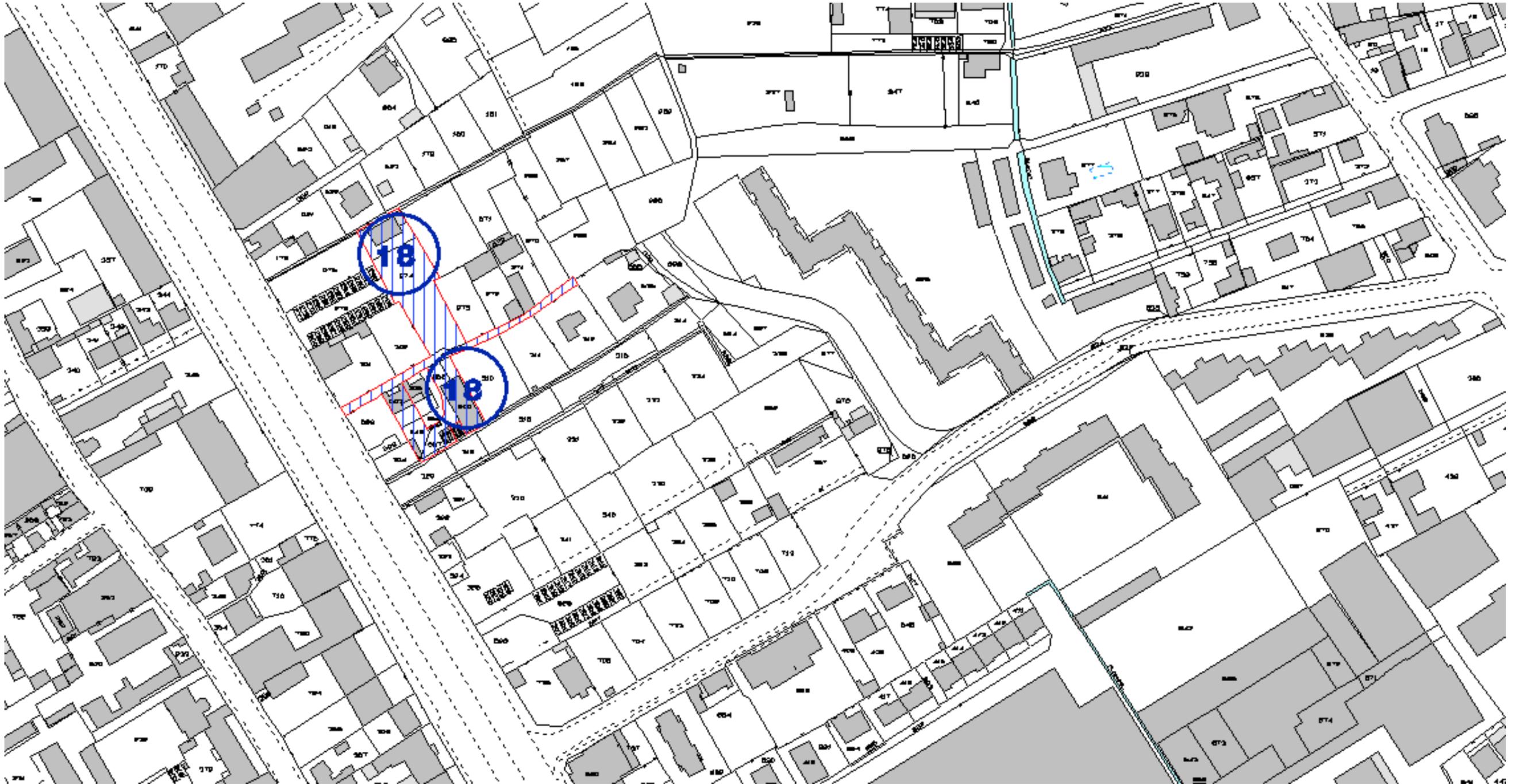
Opération n°16 : Création d'une emprise de 5 m de large destiné aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges en bordure de Seine en continuité de celui qui longe la DDAF.



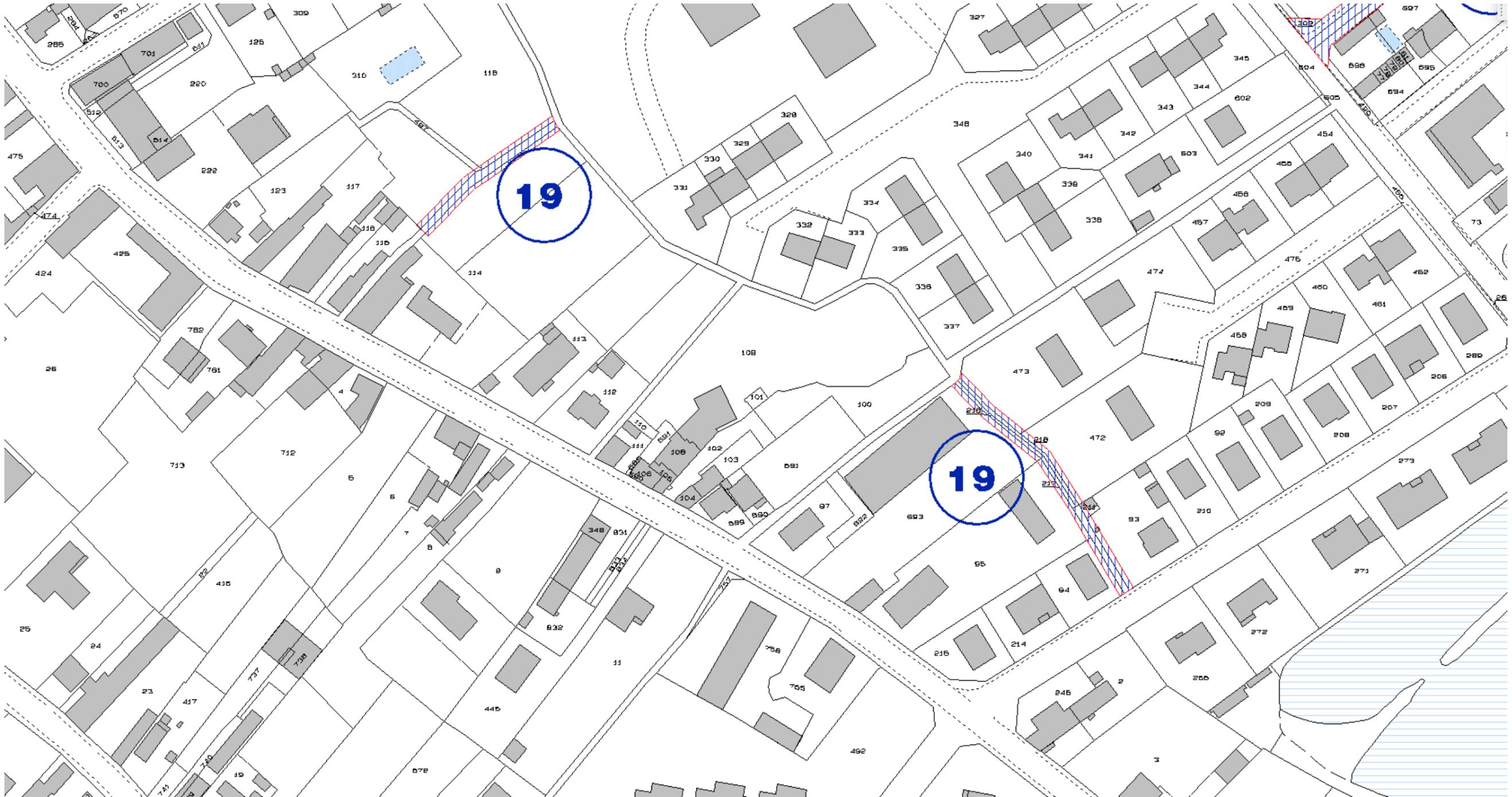
Opération n°17 : Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes pour favoriser les liaisons inter-quartiers et plus particulièrement une liaison est/ouest sur la partie sud du territoire communal.



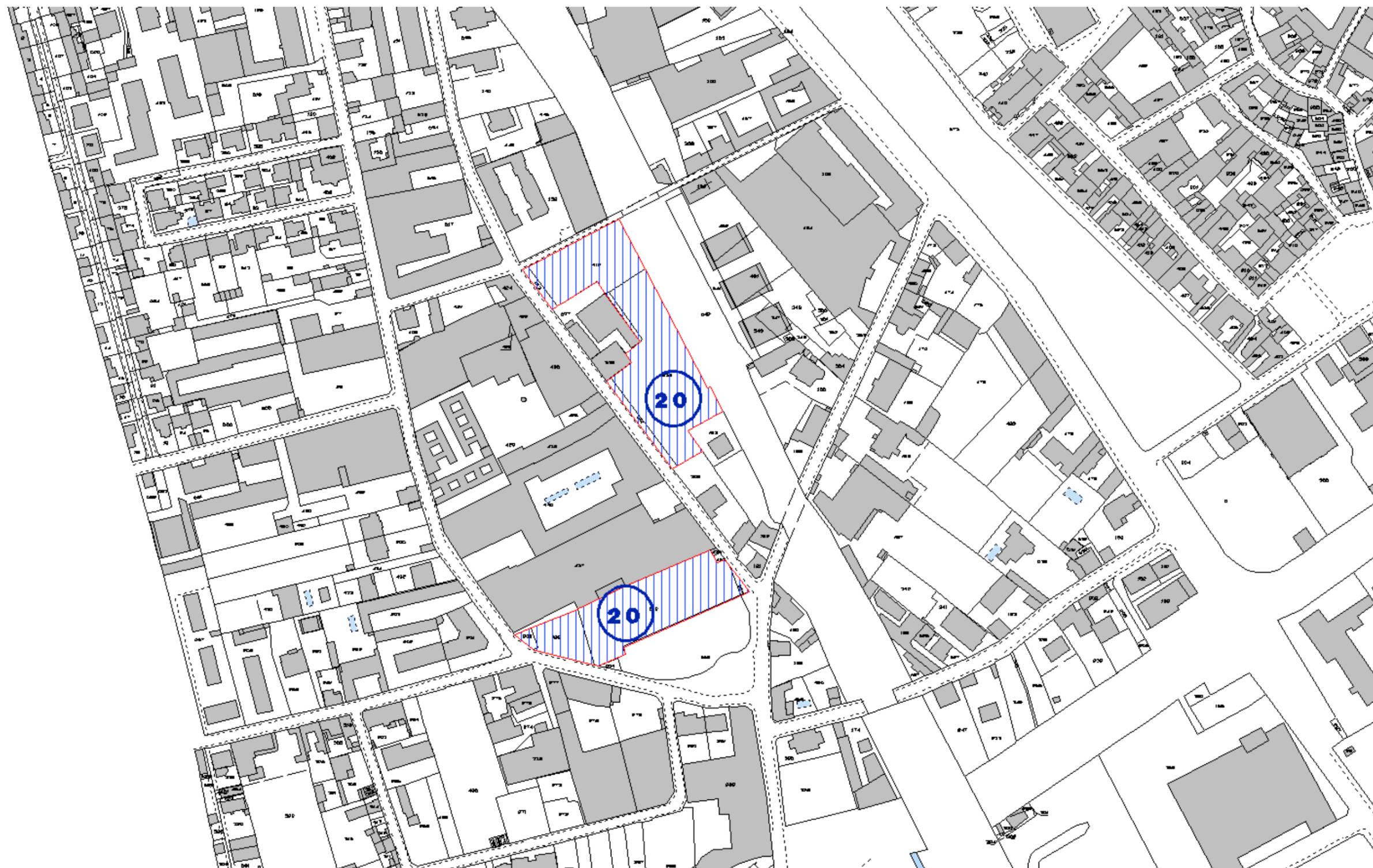
Opération n°18 : Aménagement du site Chomedey.



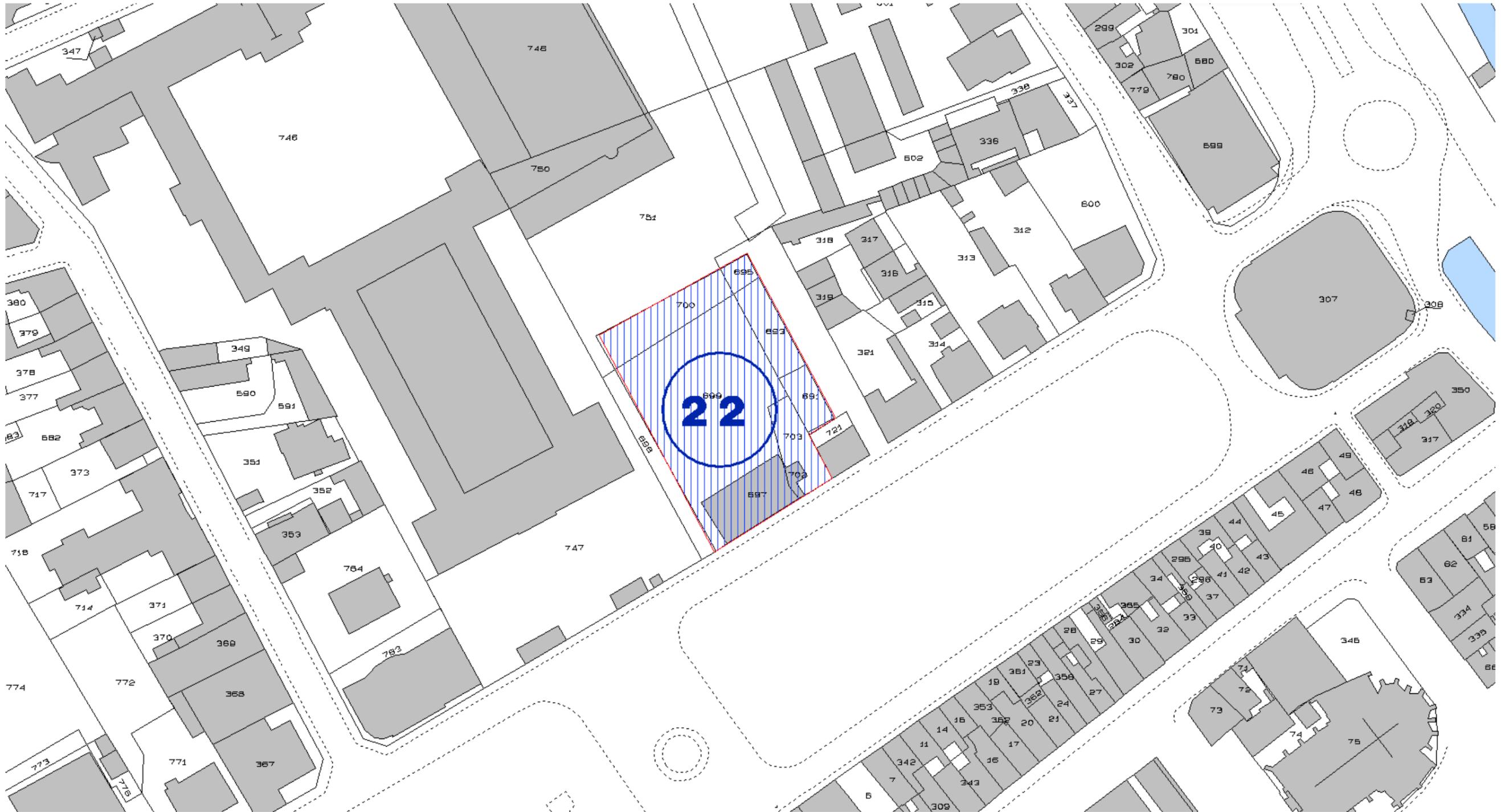
Opération n°19 : Création de 2 cheminements piétons-cycles (prolongement du sentier Nicot, largeur 3 m ; prolongement du sentier de Derrière le Four jusqu'à la rue du Véon à l'Ane, largeur 3 m).



Opération n°20 : Réalisation de deux aires de stationnement publiques destinées à subvenir aux besoins générés par le ré-aménagement à venir du quartier Begand - Courtalon (accueil de logements et d'activités).



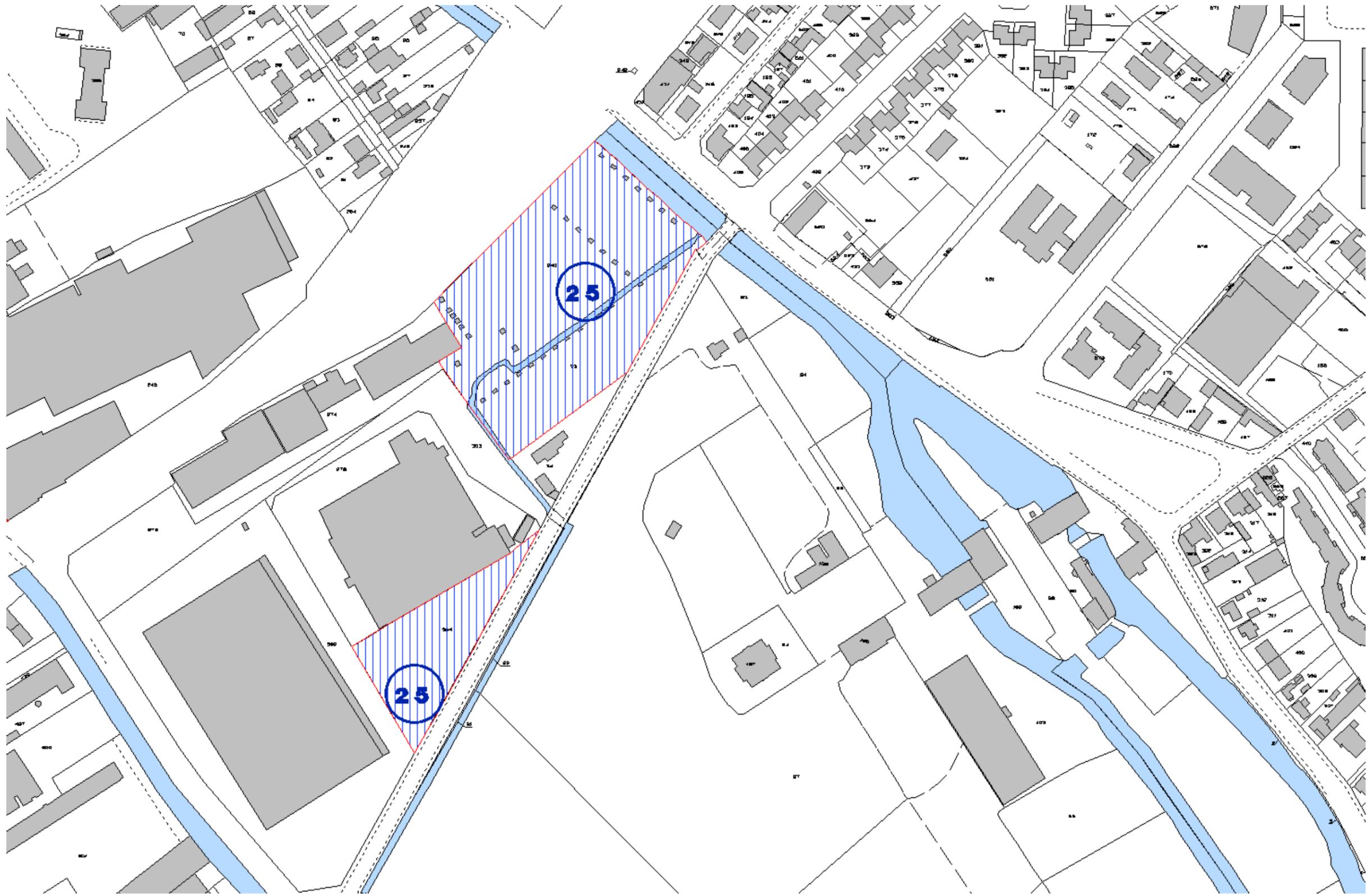
Opération n°22 : Aménagement d'un espace public et réalisation d'une aire de stationnement en lien avec la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne.



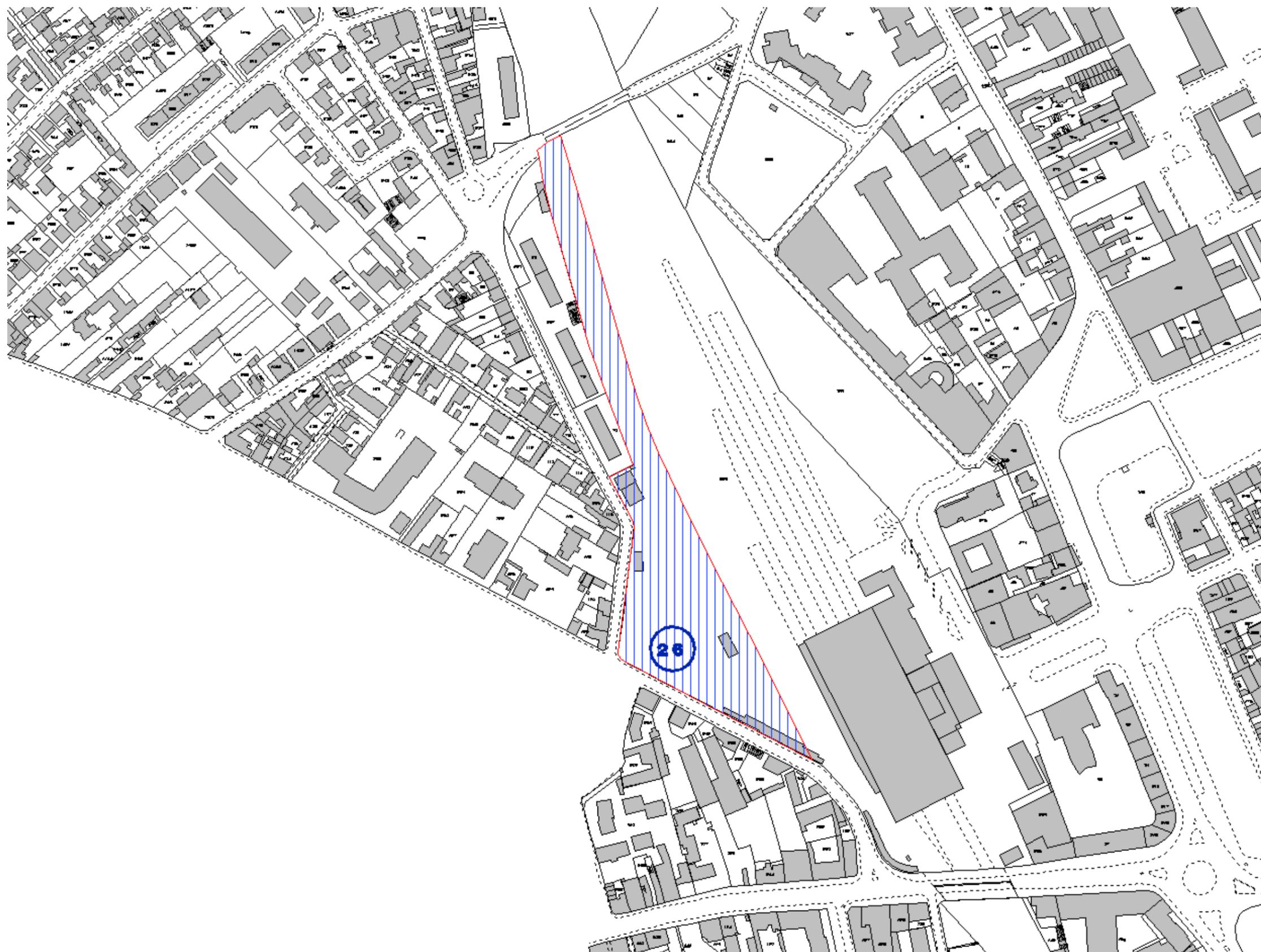
Opération n°24 : Création d'une emprise de 5 m de large destiné aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges le long d'un bras de Seine.



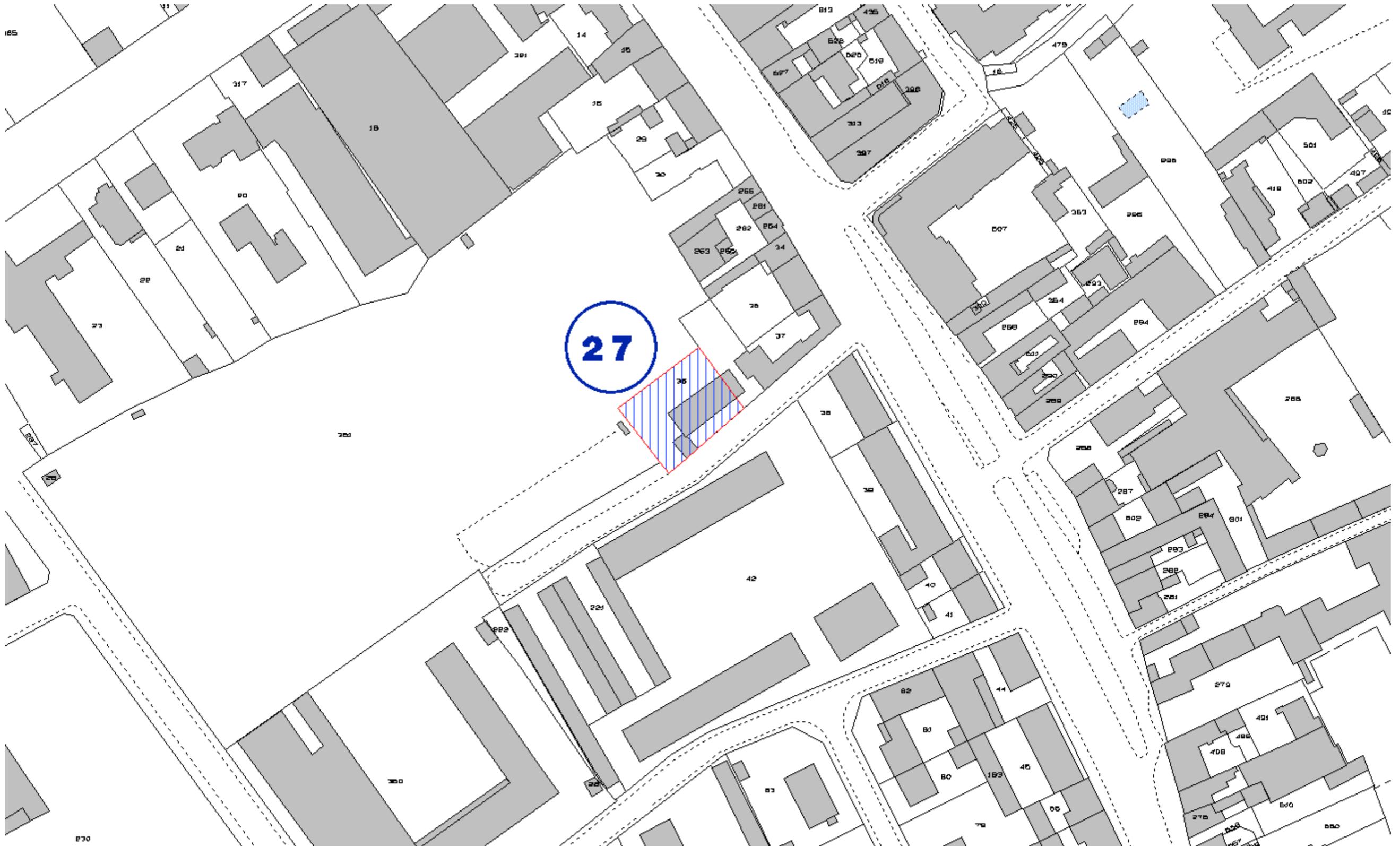
Opération n°25 : Création de deux aires de stationnement en relation avec l'aménagement du Parc.



Opération n°26 : Pôle Echange Gare : Aménagement de parkings en ouvrage, point accueil gare double face.



Opération n°27 : Réalisation d'un espace vert en franche de l'esplanade Charles Délestraint.



Opération n°28 : Réalisation de la nouvelle digue et réalisation d'une zone de déversoir au profit du Grand Troyes.

